

> avril 2013

# PLACE DES TAPIS

au coeur de la Croix-Rousse



Projet d'aménagement : vue sur la fontaine et vers le débouché de la rue Victor Fort. Atelier villes et paysages

## > Début des travaux préparatoires

### Calendrier des travaux

- > **Janvier à août 2013** : travaux de réseaux d'électricité, gaz, eau et assainissement
- > **Septembre 2013 à décembre 2014** : aménagement de la partie est (actuel parking) de la place des Tapis et de la rue de la Terrasse
- > **Janvier à septembre 2015** : aménagement de la partie ouest de la place («cours des Tapis»).

### Les acteurs du projet

#### MAÎTRES D'OUVRAGE :

Grand Lyon - Direction de la Voirie  
Ville de Lyon

#### MAÎTRES D'ŒUVRE :

Groupement Atelier Villes et Paysages  
(mandataire architecte paysagiste)  
EGIS France (bureau d'études)  
L'atelier Lumière (concepteur lumière)  
Diluvial (concepteur fontaine).

> **8 000 m<sup>2</sup>**  
à aménager

La place des Tapis est traversée par la rue de la Terrasse qui relie le boulevard des Canuts au boulevard de la Croix Rousse. Elle est bordée à l'est par la rue de Cuire et la rue Victor Fort et à l'ouest par la rue Jacquard et la rue Perrod.

### L'aménagement de la Place des Tapis : les travaux préparatoires démarrent

Créer une véritable place de quartier, conviviale et en phase avec l'identité de la Croix-Rousse, tel est l'objectif de cet aménagement. dont les travaux ont démarré en mars.

> Avant d'engager les travaux d'aménagement de la place, prévus à partir de septembre 2013, il est nécessaire de rénover les réseaux souterrains pour les moderniser et assurer leur pérennité.

La première phase de travaux concerne la rénovation des réseaux souterrains avant la réalisation des aménagements de surface prévus à partir de septembre 2013.

Depuis le mois de janvier et jusqu'en août, rénovation du réseau d'eau potable et pose de nouvelles canalisations plus fiables et résistantes.

Depuis le 18 mars et jusqu'en juin, travaux sur le réseau des eaux usées (égouts) qui présentait des signes de vétusté. Les branchements sont progressivement remplacés, d'abord rue de Cuire, puis rue Victor Fort.

Depuis le 25 mars et jusqu'au mois de juillet 2013, intervention sur les réseaux de gaz et

d'électricité. Ceci va nécessiter la réalisation de tranchées, par des engins parfois bruyants. Toutefois, pour limiter les gênes occasionnées, ces travaux seront menés simultanément. Il s'agit de moderniser les réseaux en particulier le réseau électrique dont certains câbles datent de 1911 ! Ces chantiers concernent la grande place de la Croix-Rousse (trottoir ouest), la rue Victor Fort, la rue de Cuire et la place des Tapis.

> **DES INFORMATIONS SERONT DIFFUSÉES AUPRÈS DES RIVERAINS CONCERNÉS AVANT CHAQUE COUPURE D'EAU, DE GAZ OU D'ÉLECTRICITÉ.**

> **PENDANT LES TRAVAUX VOS COMMERCES RESTENT OUVERTS.**



## Les grands principes du projet

Le concept d'aménagement repose sur une nouvelle répartition des espaces : le cœur de la place et le «cours des Tapis».



Atelier villes et paysages

Le cours des Tapis, maintenu dans sa forme symétrique, bénéficiera de trottoirs élargis, grâce à la réduction d'emprise de la voirie.

La rue de la Terrasse sera légèrement réaxée, retrouvant une position parallèle aux façades. Trois lignes d'arbres, plantés en quinconce, l'agrémenteront et souligneront la forme triangulaire historique de cet ancien bastion.

La simplification et la sécurité des déplacements piétons sont bien entendu au cœur de ce projet. Ainsi, un vaste plateau surélevé sera aménagé sur le secteur Cuire-Canuts-Jacquard-Perrod, affirmant la priorité donnée aux piétons.

La circulation de desserte sera maintenue sur la portion de la rue de Cuire, longeant la place des Tapis sur son côté est.

L'actuelle déclivité de la place, peu perceptible en raison du stationnement, sera compensée par un jeu sur les limites au travers de quelques emmarchements, d'une fontaine, de banquettes végétales. Ceci permettra également de protéger la place de la circulation et du stationnement.

Le cœur de la place s'ouvrira aux usages piétons et à la convivialité. Des bouquets d'arbres ombrageront la périphérie, tandis que le centre ensoleillé sera agrémenté par la fontaine. Les murets formant une banquette au cœur de la place seront dotés ponctuellement d'assises plus confortables, avec dossier. Des chaises seront également disséminées par groupes, aux abords des espaces plantés, sous les arbres et le long du « cours de Tapis ».

Des éléments de mobilier originaux seront créés pour le projet : des sofas en béton, dispersés de façon aléatoire sur la place, qui inciteront les enfants au jeu mais seront également des assises conviviales et confortables.

Enfin, les sols présenteront une couleur légèrement ocre, en harmonie avec les façades environnantes.

### > UN PROJET

#### QUI A FAIT L'OBJET D'UNE INTENSE CONCERTATION

Des membres des Conseils de Quartier, d'associations, des riverains, des commerçants... se sont mobilisés pour travailler avec les équipes du Grand Lyon, de la Ville, les bureaux d'étude... dès l'élaboration du programme d'aménagement, et ce jusqu'à la phase de conception.

Ce travail important - une quinzaine d'ateliers ou visites de terrain sur plus de deux ans - a permis de confronter les points de vue, d'approfondir et d'enrichir les propositions des concepteurs.

> En savoir plus et consulter les documents diffusés :

[www.grandlyon.com/Place-des-Tapis.5399.0.html](http://www.grandlyon.com/Place-des-Tapis.5399.0.html)

#### CONTACT

[tapis@grandlyon.org](mailto:tapis@grandlyon.org)

### LE SAVIEZ VOUS ?

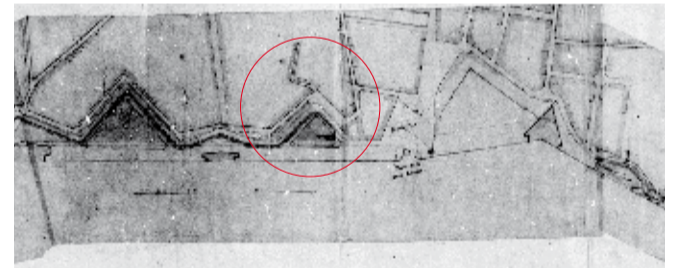
#### > L'ANCIEN BASTION

Les remparts de terre installés en haut des pentes de la Croix-Rousse au XIII<sup>e</sup> siècle ont été remplacés par des fortifications en pierre trois siècles plus tard.

Marquants la limite de la ville de Lyon jusqu'en 1852, date du rattachement de la Croix-Rousse à Lyon, ces remparts ont été détruits en 1865 pour faciliter l'intégration de ce quartier à la ville. De cette démolition naîtra le boulevard de l'Empereur, bordé d'arbres, aujourd'hui connu sous le nom de boulevard de la Croix-Rousse. Très vite, la mairie et le marché s'y installent, ainsi que l'ancienne fête paroissiale de l'église Saint-Denis dite Vogue des Marrons.

La place des Tapis n'a pas été pensée en tant que place. Elle est issue de la construction puis de la destruction des remparts défensifs et ce sont les aménagements historiques successifs qui l'ont dessinée telle qu'elle est aujourd'hui. La forme en L de la place des Tapis, qui borde les deux arêtes d'un îlot triangulaire, est héritée de l'ancien bastion (ouvrage de fortification faisant saillie sur l'enceinte d'une place forte) qui occupait le même emplacement entre les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Cette même forme triangulaire a inspiré l'identité visuelle du projet d'aménagement actuel.



L'ancien bastion, photo archives de la ville de Lyon

### S'INFORMER

#### SUR LE DÉROULEMENT DU CHANTIER

> [WWW.GRANDLYON.COM](http://WWW.GRANDLYON.COM)

RUBRIQUE - GRANDS PROJETS

CETTE LETTRE DU PROJET VOUS INFORMERA RÉGULIÈREMENT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES TAPIS.